

le Congo, et Diefenbaker manifeste un réel intérêt pour les points de vue non occidentaux (voir document 857).

En 1961, il y a peu de changement au sein de la haute direction du Ministère, au pays et à l'étranger. Howard Green et Norman Robertson demeurent à leur poste tout au long de l'année, tout comme Arnold Heeney à Washington, George Drew à Londres, Pierre Dupuy à Paris, Chester Ronning à New Delhi, Escott Reid à Bonn, Jules Léger au siège social de l'OTAN à Paris, et Charles Ritchie aux Nations Unies. Au début de l'année, Arnold Smith devient ambassadeur du Canada à Moscou. À Ottawa, Marcel Cadieux reste sous-secrétaire adjoint. John Watkins devient sous-secrétaire associé et il joint ainsi Evan Gill, George Glazebrook, George Ignatieff et A.E. Ritchie. Au sein du Cabinet, le ministre des Finances, Donald Fleming, conserve son portefeuille, tout comme George Hees au Commerce, Douglas Harkness à la Défense nationale et Ellen Fairclough à la Citoyenneté et l'Immigration.

Les documents consultés pour le présent volume proviennent principalement des archives du ministère des Affaires extérieures et des dossiers personnels du premier ministre Diefenbaker, conservés au Diefenbaker Canada Centre, à Saskatoon. Des documents additionnels proviennent des dossiers d'autres ministères fédéraux, outre les documents personnels des ministres du Cabinet et de hauts fonctionnaires du gouvernement. En cours de préparation, les chercheurs ont bénéficié d'un accès illimité aux dossiers du ministère des Affaires étrangères et d'un excellent accès à d'autres collections. Une liste complète des documents d'archives consultés figure à la page xxix.

Le choix des documents du volume 28 s'inspire des principes généraux énoncés dans l'introduction au volume 7 (p. ix-xi) et modifiés dans l'introduction du volume 20 (p. xxiii). Les volumes de cette série visent à rendre compte, dans une même collection, des grandes décisions prises par le gouvernement du Canada en matière de politique étrangère en mettant l'accent sur les relations bilatérales et multilatérales les plus importantes, ainsi que sur les grands dossiers de la politique internationale à l'égard desquels les membres du Cabinet et les hauts fonctionnaires ont été amenés à prendre d'importantes décisions stratégiques. Par ailleurs, certains passages et certains noms ont été omis de façon à respecter les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Ces suppressions sont signalées dans le texte.

Les signes typographiques sont les mêmes que ceux décrits dans l'introduction du volume 9 (p. xix). Une croix (†) indique un document qui n'est pas imprimé. Les suppressions éditoriales sont signalées par une ellipse (...). L'expression « groupe corrompu » signale des problèmes de décryptage dans la transmission du télégramme original. Les mots et les passages biffés par l'auteur, les notes marginales et les listes de destinataires sont indiqués en bas de page uniquement lorsqu'on a jugé que cela était important. À moins d'indication contraire, il faut supposer que les documents ont été lus par leur destinataire. Les noms propres et les noms de lieux ont été normalisés. Les réviseurs ont corrigé les fautes d'orthographe, de majuscule et de